



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Comment le ministère de l'Education Nationale se saborde, en livrant petit à petit des pans de ce service public régalien au privé...**

Le 20 octobre 2022, BFM Var a publié un "classement des écoles primaires et des collèges du Var". L'article explique que : "le ministère de l'Education nationale a mis en ligne début octobre les indices de position sociale (IPS) des écoles et collèges français. Cet outil évalue la situation sociale des élèves : plus l'IPS est élevé, plus l'élève évolue dans un contexte familial favorable à la réussite scolaire".

La CGT Educ'action du Var s'inquiète que la publication de ce classement ne soit pas accompagné des informations nécessaires à son interprétation.

De notre point de vue, ce classement alimente une mise en concurrence des établissements dès le primaire car les établissements ayant de faibles taux de réussite perdent des élèves des classes moyennes.

En effet, l'article fait le rapprochement entre origine socio-professionnelle des parents et réussite scolaire.

Ce lien est réel, mais il doit permettre de donner davantage de moyens aux élèves et établissements qui en ont besoin afin que l'école publique réponde à sa mission de service public. Il est primordial de ré-instaurer de la mixité sociale par la carte scolaire et de redistribuer les moyens en donnant plus à ceux qui en ont le plus besoin.

Or, la publication "brute" des IPS encourage au contraire les familles qui le peuvent à choisir le meilleur établissement pour la scolarité de leur enfant et à alimenter le cercle vicieux dans lequel les écoles les mieux placées attirent les "meilleurs" élèves, quitte à contourner la carte scolaire pour rester dans le public, ou en poussant vers le privé. Nous considérons que les établissements privés ne sont pas meilleurs mais que leurs élèves sont plus favorisés. Ces établissements font un tri social qui leur permet une réussite exemplaire.

La CGT Educ'action considère que la simple cartographie des inégalités telle que la publication des IPS ne permet pas une comparaison efficiente des établissements.

En effet, il est nécessaire de prendre également en compte les moyens mis en oeuvre, les projets mis en place par l'équipe éducative, ainsi que l'évolution du niveau des élèves depuis leur entrée dans l'établissement.

La CGT Educ'action du Var considère que la publication des IPS sans contextualisation contribue à la désinformation des familles et relance la concurrence entre les établissements. Elle s'oppose à toutes les pratiques qui visent à libéraliser l'école, via le contournement de la carte scolaire et la mise en concurrence des établissements.

La CGT Educ'action du Var dénonce les attaques successives à l'encontre du service public d'éducation et souhaite une école moins inégalitaire qui permette la réussite de l'ensemble des élèves.